

## Amende reçue à mon domicile avec un nom erroné

Par **anteros8**, le **19/08/2020** à **02:31**

Bonjour,  
j'ai trouvé ce matin dans ma boîte aux lettres une contravention pour "abandon de déjection hors des emplacements autorisés" d'un montant de 68 euros, et adressée à Ayina DIAGNE...

Je m'appelle Ayina THIAM.

Est-ce que je suis forcé de payer cette amende étant donnée qu'elle est parvenue à mon domicile, ou puis-je la contester pour vice de forme ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **19/08/2020** à **08:20**

Bonjour,

D'après vous, pourquoi cet avis de contravention s'est retrouvé dans votre boîte aux lettres ? Si c'est suite à constatation par caméra de vidéo surveillance, vous êtes mal car le juge pourra vous coller une amende jusqu'au plafond de 450 euros + 31 euros de frais de procédure (il aura les photos prises par la caméra de vidéo-surveillance). Où est le gain ? car vous seule savez si, oui ou non, des déjections ont été déposés là, hors emplacements prévus à cet effet.

Par **amajuris**, le **19/08/2020** à **09:56**

bonjour,

je suppose que cette infraction a été constatée par un agent verbalisateur, cette infraction n'est donc pas contestable dans son principe.

votre nom est effectivement mal orthographié mais le courrier vous est néanmoins parvenu.

vous pouvez contester, mais si votre contestation n'est pas retenue, votre amende sera majorée.

salutations

Par **Expertimmo**, le **19/08/2020** à **15:44**

Bonjour,

Si vous êtes l'auteur de ce qui vous est reproché, je ne vois pas pourquoi vous devriez contester cette amende ?